



Coordonnées employeur

Par **MPeronz**, le **07/07/2023** à **18:49**

Bonjour à tous,

Je souhaiterais savoir si mon employeur est en droit de refuser de divulguer ses coordonnées ?

Je m'explique, en poste depuis peu dans une entreprise d'aide à la personne je suis en conflit avec ma directrice, j'aimerais donc contacter mon employeur à ce sujet mais il vit aux Etats Unis.

Tout contact doit d'abord passer par cette fameuse directrice (transmission de mail ect...) l'employeur lui interdirait formellement de communiquer ses coordonnées aux employés.

Je trouve la situation très louche et j'aimerais connaître mes recours.

Merci de m'avoir lue et belle fin de journée à tous.

Par **miyako**, le **08/07/2023** à **16:44**

Bonjour,

Sur vos fiches de paye figure les coordonnées de l'employeur, vous n'avez pas à en savoir plus, dès l'instant que vous êtes payée normalement. La directrice est liée au secret professionnel, c'est normale.

Cordialement

Par **MarcusRemick**, le **03/08/2023** à **09:58**

Bonjour,

Les employeurs ne sont pas tenus de divulguer directement leurs coordonnées personnelles aux employés, surtout s'ils sont situés à l'étranger.